

## PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil municipal du 10 octobre 2023 à 19h30

Étaient présents : Madame Annie POINOT-RIVIÈRE, Madame Delphine PENOT, Monsieur Joël DUCORROY, MMS Christine DUBOIS, Joëlle VILOING-THIERRY, Madame Séverine COSSET, Monsieur Denis RIFFAUD

Étaient excusés : Madame Brigitte DUPEU qui a donné pouvoir à Madame Annie POINOT-RIVIÈRE, Monsieur Didier FOUQUET qui a donné pouvoir à Monsieur Joël DUCORROY, Madame Véronique NAUD, Madame Céline TESSIER, Monsieur Olivier PROUST qui a donné pouvoir à Madame Christine DUBOIS ;

Était absent : Madame Murielle ROUAULT

Secrétaire de séance : Madame Christine DUBOIS

**19h 30 : Intervention de la gendarmerie nationale afin de présenter l'intérêt de la vidéo protection pour une commune.** Faisant suite aux différentes vagues de cambriolage, acte de délinquance, Madame le Maire a sollicité les conseils de notre brigade. Le Major Roy de la brigade de Loulay a présenté au Conseil Municipal l'intérêt de la vidéo protection. Plusieurs possibilités ont été évoquées. Madame le Maire va demander les devis après qu'une étude ait permis de définir les meilleures options.

**20h13 : Intervention de la société Engie Green afin d'informer de l'évolution du projet de re-powering du site éolien existant depuis 2007 butte du Paud à Breuilles.** Ce site, propriété de la société Engie Green, va bénéficier du renouvellement des machines et donc suivre une procédure réglementaire. Les études d'impact ont démarré en 2023, faune, flore, paysagères. Il faut donc en attendre les résultats pour définir plus finement ce projet.

### Ordre du Jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du mois de septembre 2023.
2. Examen de deux Déclarations d'Intention d'Aliéner :
  - A Bernay, Section D n°568, d'une contenance de 94ca ;
  - A Breuilles, Section A n°552 et 1090, d'une contenance totale de 15a 09ca.
3. Décision modificative n°4 du budget principal.
4. Révision du Plan Local d'Urbanisme : Position du conseil municipal au regard des différentes remarques de l'enquête
5. Informations, questions diverses
  - Loi Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (APER) : informations apportées par la préfecture, réunion de concertation avec la population
  - Désignation d'un référent laïcité.
  - Recrutement d'un jeune en service civique.

#### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du mois de septembre 2023 :**

Les procès-verbaux du 06 et du 29 septembre 2023 sont approuvés à l'unanimité.

#### **2. Examen de deux Déclarations d'Intention d'Aliéner :**

Madame le Maire présente à l'assemblée deux Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) concernant des biens pour lesquels, en raison de la situation au regard du Plan Local d'Urbanisme et de la décision du Conseil municipal en date du 30 octobre 2009, le droit de préemption de la commune est applicable

- A Bernay, Section D n°568, d'une contenance de 94ca ;
- A Breuilles, Section A n°552 et 1090, d'une contenance totale de 15a 09ca.

Pour ces biens, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de ne pas faire usage du droit de préemption.

#### **3. Décision modificative n°4 du budget principal :**

Madame le Maire présente les chiffres de l'investissement et du fonctionnement du budget principal. Cette décision modificative N°4 a pour but d'intégrer des nouveaux travaux en régie, le paiement d'une subvention d'équipement versé au Département et l'ajout de nouvelles recettes.

<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
204132 (204) : PAIEMENT AMENAGEMENT GDE RUE	5 078,12	1321 (13) : DSIL RENO ENERGETIQUE APPTS ECO QUARTIER - OP 294	42 535,00
2132 (21) : CREATION APPTS ECO QUARTIER - OP 294	134 138,88	1323 (13) : SUBV DEPARTEMENT ISOLATION EXTER. BAT COMMUNAUUX - OP 249	37 820,00
21311 (21) : AMENAGEMENT MAIRIE- OP 285	6 000,00	1323 (13) : SUBV. DEPARTEMENT CREATION 2 APPTS ECO QUARTIER - OP 294	55 914,00
21534 (21) : RESEAUX ELECTRIFICATION	2 000,00		
<b>MOUVEMENT D'ORDRE</b>		<b>MOUVEMENT D'ORDRE</b>	
		021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	15 776,36
2132 (041) : INTEGRATION FRAIS ETUDE TVX APPTS ECO QUARTIER	3 508,00	2031 (041) : INTEGRATION FRAIS ETUDE TVX APPTS ECO QUARTIER	3 508,00
2113 (041) : INTEGRATION FRAIS ETUDE INVENTAIRE ZONES HUMIDES	9 660,00	2031 (041) : INTEGRATION FRAIS ETUDE INVENTAIRE ZONES HUMIDES	9 660,00
21318 (040) : TVX REGIE MAISON CHASSAGNON	828,36		
2132 (040) : TVX REGIE PEINTURE APPT 40/42 GDE RUE	4 000,00		
<b>Total dépenses :</b>	<b>165 213,36</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>165 213,36</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
		74121 (74) : Dotation de solidarité rurale (reliquat)	4 809,00
		74127 (74) : Dotation nationale de péréquation (reliquat)	6 139,00
<b>MOUVEMENT D'ORDRE</b>		<b>MOUVEMENT D'ORDRE</b>	
023 (023) : Virement à la section d'investissement	15 776,36		
		722 (042) : TVX REGIE MAISON CHASSAGNON	828,36
		722 (042) : TVX REGIE PEINTURE APPT 40/42 GDE RUE	4 000,00
<b>Total dépenses :</b>	<b>15 776,36</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>15 776,36</b>

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la décision modificative n°4.

#### **4. Révision du Plan Local d'Urbanisme : Position du conseil municipal au regard des différentes remarques de l'enquête :**

Madame le Maire explique que quatre exploitants ont déposé leurs remarques dans le registre d'enquête publique, concernant les passages des zones agricoles en zones naturelles inondables, car ils craignent ne plus pouvoir exploiter, (notamment réalisé des drainages).

Mme COSSET, elle-même concernée par une parcelle, explique qu'il pourrait y avoir des grosses conséquences si le lieu passe en zone naturelle inondable. Madame Le Maire s'inquiète pour l'avenir des agriculteurs concernés par cette zone, souhaite être informée des conséquences et des risques car il faut tenir compte des signaux d'alarme lancés par les agriculteurs. M. DUCORROY pose la question suivante : Si cela passe en naturel inondable sera-t-il vraiment impossible de cultiver toute culture ? Mme COSSET répond qu'elle a bien peur, ainsi que d'autres agriculteurs, de la commune, que cela ne devienne plus possible, et d'être également soumis à des clauses qui pourraient se rajouter à l'avenir, une fois le projet accepté. Mme COSSET rappelle aussi que certains agriculteurs dans certaines communes de notre Département ont eu la mauvaise surprise d'être bloqués sur leurs projets, après avoir vu leur zone classée en naturel inondable. Le Maire invite les professionnels de l'agriculture à noter leurs doléances dans le cahier afin que l'enquêteur public puisse réellement se questionner sur cette problématique.

#### **5. Informations, questions diverses**

- Loi Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (APER) :

Informations apportées par la préfecture, d'une réunion de concertation avec la population s'est déroulée au mois d'octobre 2023. Madame le Maire rapporte la conférence des Maires, tenue avec la préfecture, où a été expliquée pour chaque commune, la nécessité de définir des espaces favorables à la production d'Energie Renouvelable. Un quota doit être atteint par région. Le Préfet ensuite nous informera si la somme des espaces suffit à atteindre le quota. Une carte est affichée face au Conseil. Sont évoqués diverses zones favorables aux photovoltaïques. Mme le Maire informe qu'il y aura une nouvelle réunion au mois de novembre avec les habitants. La réalisation de ce travail autorisera ensuite la définition de zones d'exclusion.

- Désignation d'un référent laïcité.

Madame Le Maire informe le Conseil qu'il faut désigner un référent laïcité afin d'assurer que les règles de laïcité seront respectées au sein des équipes de la commune.

- Recrutement d'un jeune en service civique.

La commune emploie, depuis le début du mois d'octobre 2023, une nouvelle personne dans le cadre du service civique. Une habitante de la commune de Bernay-Saint-Martin est Championne de France en haltérophile. Cette habitante sollicite la commune pour sponsoriser son projet afin de financer une partie de son voyage au championnat du monde pour lequel elle a déjà été qualifiée l'an dernier. Les élus sollicitent un budget prévisionnel. Elle n'a aucun sponsor actuellement.

**Fin de séance à 22h30**

**Prochaine séance le 29 novembre 2023 à 19h30**